

A.C. 41. Congo. Réo. 111.0.

0.651.21. Congo Léo. - GI ✓

A.C. 41. Congo. Réo. 157.0 ✓

**KOPIE** auch an: 155, Dpt. chef,  
Gen. secr.  
Fin. dienst  
Handel.  
Luftamt

Original bei: 113

T é l é g r a m m e No 33

Léopoldville 5.5.1966 1100h

Tel. Dr. Gut 6.5.66

Wir sind der Meinung, es sei das  
Ziel mit den and. Verträgen  
aufzugeben, wenn um Nendaka  
um wirklich Luftfahrt ab., so ist  
"deutschen" sind, sondern  
eine Schweiz, Gegenleistung auf  
and. Gebieten  
offenst.  
Dr. Gut wird  
um noch mit  
Handel  
(Mocor)  
deuten.  
Pr.

Politique

B e r n e

Hier soir Ministre Nendaka m'a reçu afin

- 1° d'exprimer ses vifs remerciements aux autorités suisses pour l'accueil amical à Berne et la manière efficace de régler l'incident genevois
- 2° m'informer qu'a donné ordre à président "Air Congo" Sangara, "de mener la question aéronautique vers un dénouement favorable et rapide avec la Suisse malgré les avances Lufthansa et KLM".

Nendaka m'a confirmé l'opposition absolue de Sabena à Swissair à la suite de notre menace de lui retirer au besoin, escale à Genève. Dans le cadre marché commun Afrunion, il y aurait pour Sabena moindre mal d'avantager l'une ou l'autre compagnie, plutôt que Swissair. Il fait observer que le Congo aurait peut-être avantage à donner chance à une compagnie neutre plutôt qu'à sociétés aériennes nationales de pays à politique étrangère active.

Nendaka a précisé que Sangara est toujours acquis à Sabena mais que c'est lui le Ministre des transports qui décide. Il a relevé aussi que Sabena, dans une situation financière peu favorable, est maintenant craintive rencontrer chez lui des sentiments anti-belges après l'aventure genevoise - ce qui, affirme-t-il, serait pas le cas. Megali m'a dit savoir que Nendaka, ~~est~~ souvent consulté sur tous genres de problèmes par président Mobutu, serait

E. 1139

5.5.1966 1650h t.





- 2 -

décidé à réduire le rôle de Sabena. Le Ministre m'a confié que "Air Congo" pouvait toutefois pas se passer des 300 spécialistes et pilotes mis à disposition par Sabena, mais qu'il désirait personnellement faire appel à d'autres collaborateurs étrangers, notamment suisses, si Swissair accepte une des trois solutions envisagées, soit l'exploitation en pool ou la participation congolaise/aux bénéfices du service Genève Léopoldville, ou l'association au capital de la Swissair.

Me confirmant l'arrivée de Pélichet de Swissair 17 mai, Nendaka a insisté sur la conclusion très rapide arrangement "Air Congo" - Swissair, suivi de la signature immédiate de l'accord aéronautique par le Ministre des affaires étrangères Bomboko. Malheureusement celui-ci devrait assister à cette époque à Bruxelles aux pourparlers relatifs au règlement du contentieux belgo-congolais.

Le cas échéant, devrions-nous pas renoncer à insister sur la signature simultanée autres accords ? Ai la forte impression que tournure momentanément favorable est la conséquence

1. incident genevois que Nendaka a tenu à minimiser "petits gangsters sans envergure opérant à titre personnel dans l'espoir chantage" en faisant par contre ressortir expressément le malaise de Sabena,
2. Mon appel verbal lundi à Président Mobutu, concernant nos accords en suspens, alors que le gouvernement congolais nous a approché avec de nouvelles demandes pour aide technique diverse et s'efforce de rendre confiance aux investisseurs étrangers.

Arrivant à mon rendez-vous chez Nendaka, ai rencontré Sangara, faisant antichambre et qui m'a exprimé son intention de venir me trouver prochainement avant la visite Pélichet.

Ambasuisse

Ch. Ch. 11.0.  
187.01

Invest.  
Comm.  
T. 2.